La critique génétique à l'épreuve de la question de l'interprétation

Takayuki KAMADA

Université de Shinshu

Pour partir d'un constat qui s'est largement vérifié, la critique génétique est l'une des approches connaissant le plus d'essor depuis les dernières décennies dans le domaine des études littéraires en France. Mais sa percée, aussi bien académique qu'institutionnelle, a souvent été, et est peut-être toujours par certains, ressentie comme un scandale[1]. C'est qu'elle fait son apparition dans les années 1960 à 70, en se positionnant apparemment à contre-courant pour l'époque et en redéfinissant de façon trop radicale l'objet de la critique littéraire pour ne pas poser l'invalidité relative des méthodes concurrentes. Et celles-ci de lancer à leur tour de nombreuses accusations.

Or l'enjeu essentiel de ces controverses semble s'articuler autour de l'efficacité interprétative de la critique génétique. L'examen des états successifs d'une œuvre littéraire peut-il vraiment permettre de la *mieux lire* ? Telle est, en peu de mots, la question qui a été régulièrement soumise aux généticiens par leurs adversaires. Si le débat n'est pas clos à ce jour, il fournit tout à fait matière à réfléchir quant à la perspective dans laquelle la génétique se doit de faire ses preuves.

Telles sont les lignes de l'argumentation que nous allons essayer d'explorer en détail, en donnant dans un premier temps un aperçu de l'initialisation et du déploiement de la critique génétique, pour interroger ensuite le problème de sa capacité herméneutique[2].

Prémisse et objectif de la critique génétique

L'émergence de la critique génétique remonte aux années 1960, où l'emprise du structuralisme était phénoménale dans le domaine des études littéraires comme dans bien d'autres secteurs des Sciences humaines. On sait que l'idée de l'autonomie du texte a été poussée à l'extrême, notamment chez Roland Barthes, qui prononce en 1968 l'acte de décès de l'« auteur ». Le célèbre texte-manifeste est là pour stigmatiser la tyrannie de ce dernier, déterminé par ses données biographiques et censé avoir l'antériorité causale par rapport à son œuvre, que le lecteur serait obligé de « percer » en reconstituant sa volonté. Pour Barthes, le régime traditionnel ainsi conçu doit céder la place à un nouveau régime, qui entend le *texte* comme un lieu d'interaction, où le lecteur, désormais libéré de

1 Par exemple, on lit, à propos du dernier ouvrage de Daniel Ferrer, *Logiques du brouillon. Modèles pour une critique génétique* (Seuil, 2011), qui est instructif à bien des égards, un compte rendu négatif par Maxime Rovere, commençant en ces termes : « La critique génétique, fondée sur l'étude des brouillons, des corrections d'épreuves et de toutes les formes du texte qui précèdent la publication définitive, a généralement mauvaise presse » (*Le Magazine littéraire*, nº 510, juillet-août 2011, p. 43).

2 La présente étude reprend le propos qui a fait l'objet d'un précédent colloque de l'équipe de Nagoya. Voir les actes : Kazuhiro Matsuzawa (dir.), *Balzac, Flaubert. La genèse de l'œuvre et la question de l'interprétation*, Université de Nagoya, 2009. Y ayant proposé une lecture génétique de l'œuvre de Balzac (« Le dynamisme circulaire dans la genèse de l'œuvre balzacienne. Autour de *César Birotteau* », pp. 23–33), nous allons ici opérer une mise au point plus théorique.

la subordination à l'auteur, s'engage dans l'aventure d'une exploration de significations[3]. L'impact de cette proposition radicale est tel que les vieilles méthodes, comme les études de sources ou les enquêtes biographiques, sont désormais tenues pour caduques.

C'est dans ce climat de contestation et de rénovation que le concept de la critique génétique entre en scène. Or la visée de réintroduction de l'auteur et de redéfinition de la textualité lui assigne une position ambiguë. Comme le rappelle Almuth Grésillon, la discipline est confrontée à de nombreuses dénonciations dont les unes la rattachent à la tradition de la philologie et les autres au structuralisme littéraire, pour, dans les deux cas, ne lui reconnaître aucune nouveauté conceptuelle et méthodologique[4].

Certes, la dette de la génétique envers les deux approches n'est pas négligeable. D'un côté, pour ses efforts d'investigation documentaire, elle se réfère bel et bien aux connaissances matérielles et au savoir-faire pratique de la philologie. De l'autre, sur le plan théorique, aussi paradoxal que cela puisse paraître au premier abord, elle se réclame de la théorie du texte. Comment peut-elle justifier, avec cette dernière, le retour à l'auteur ? Réflexion faite, sa revendication de filiation n'a rien de surprenant. Ainsi la thèse proposée par Barthes, dans les articles porteurs comme « La mort de l'auteur », déjà cité, ou « De l'œuvre au texte »[5], consiste à redéfinir les rapports de la communication littéraire. Si un nouveau type de lecteur est installé, l'exclusion de l'auteur traditionnel exigerait en toute logique, à l'autre bout de la chaîne, l'introduction d'une nouvelle instance émettrice, ce que le critique semble avoir laissé de côté, avec, tout au plus, la mention évasive d'un « scripteur moderne », qui « naît en même temps que son texte »[6]. Il s'agit, pour la génétique, de l'écrivain à l'œuvre, qui noue un lien non causal, mais bien actuel et dynamique avec l'écriture. Ainsi redéfini, l'écrivain est un opérateur qui, faisant face à la mutation de ce qu'il est en train de composer, subissant des effets de retour, travaille sur les virtualités d'une écriture dont il ne saurait saisir la portée entière[7].

Tout de même, la génétique se démarque nettement des approches antécédentes en ce qu'elle récuse le concept d'*unicité* du texte, que celles-ci, malgré leurs divergences d'orientation, ont maintenue : la théorie du texte privilégie les jeux de significations à partir d'un texte clos, tandis que la philologie se donne l'objectif principal de restituer le texte « originel ». Nous voilà devant une mise en cause fondamentale à laquelle la formule provocatrice de Jacques Petit, « Le texte n'existe pas », sert de figure emblématique[8]. En effet, la critique génétique met en avant l'*écriture*, dont elle fait ressortir la dynamique de dépassement par essence. Celle qui, au lieu d'être réglée par l'auteur, l'incite sans cesse à de nouvelles avancées scripturales. *Le* texte ne tient donc pas en soi : la version dite définitive d'une œuvre n'est qu'une des réalisations possibles parmi bien d'autres dans un tel mouvement de genèse, et qui aurait pu encore être renouvelée si l'auteur en avait eu, d'une façon ou d'une autre, le moyen (volonté de révision, contrat éditorial, longévité…).

L'abolition de la notion de finitude textuelle, prononcée au profit de la pluralité irréductible des versions successives, s'inscrit, rappelons-le, dans une généalogie de pensée de la création où se rencontrent les écrivains qui rendent problématique l'idée de l'achèvement de l'œuvre : de Pascal, Montesquieu à Ponge, Beckett, en passant par Flaubert et Mallarmé[9]. Un tel concept constitue

3 Roland Barthes, « La mort de l'auteur », *Œuvres complètes*, Seuil, 2002, t. III, pp. 40–45.
4 « La critique génétique : origines, méthodes et finalités », *Équinoxe*, nº 16, 1999, p. 7.
5 « De l'œuvre au texte », *Œuvres complètes*, *op. cit.*, t. III, pp. 908–916.
6 « La mort de l'auteur », *op. cit.*, p. 43.
7 Voir à ce propos notre article, « Dynamique du sujet écrivant. Enjeux de la génétique balzacienne », José-Luis Diaz et Isabelle Tournier (dir.), *Penser avec Balzac*, Christian Pirot, 2003, notamment pp. 277–278.
8 Louis Hay, « "Le texte n'existe pas". Réflexions sur la critique génétique », *Poétique*, nº 62, 1985, pp. 147–158.
9 Jacques Neefs, « La critique génétique : l'histoire d'une théorie », Almuth Grésillon (dir.), *De la genèse du texte littéraire*, Tusson, Du Lérot, 1988, pp. 12–14.

la bannière théorique sous laquelle la génétique propose de lire la masse d'écriture déployée sur l'ensemble des documents de genèse, plans, scénarios, manuscrits et éventuellement épreuves corrigées, ce qu'elle appelle désormais, d'après Jean Bellemin-Noël, *avant-textes*[10]. En indiquant les moments de mutation, l'apparition de poussées différentielles, ou encore l'inscription de gestes d'invention, elle tâche de faire apparaître l'éternelle interaction entre l'imagination de l'écrivain et la réalisation matérielle.

C'est pourquoi l'inachèvement longtemps dévalorisé comme un « échec » dans la création et qui, au contraire, apparaît maintenant comme une résistance par excellence de l'écriture à la contrainte d'une forme fixe est un phénomène particulièrement privilégié par la génétique[11].

On sait bien ce qu'il lui est désormais advenu sur le plan institutionnel. Le Centre d'Analyse des Manuscrits Modernes (CAM), établi en 1974 sous l'initiative de Louis Hay au sein du CNRS, s'est développé en 1982, dans le même cadre de recherche national, en l'institution d'envergure qu'est l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM). Ce qui permet à la nouvelle discipline d'élargir son champ d'application. Ainsi, œuvres théâtrales, philosophiques, voire peintures et architectures comptent parmi les réflexions génétiques qui ont été proposées à ce jour[12].

La question de l'interprétation comme une pierre d'achoppement

Toutefois, l'élaboration de la génétique ne va pas sans rencontrer des critiques et reproches. Nous avons déjà évoqué le problème d'appartenance conceptuelle. Or plus essentiellement, c'est l'efficacité méthodologique de la discipline qu'on met souvent en cause. Certes, non sans quelques faux procès, ces contestations sont parfois contradictoires les unes avec les autres[13]. Mais certaines sont particulièrement éclairantes, en ce qu'elles détectent ce qu'il y a d'ambigu dans la vulgate de la génétique. Il convient à cet égard de mentionner une, ou plutôt deux problématisations symptomatiques formulées par le stylisticien et herméneute Laurent Jenny.

La première se lit dans un article du journal *Le Monde* le 20 décembre 1996. Intitulé « Divagations généticiennes », celui-ci est d'un bout à l'autre d'un ton nettement provocateur. Du haut de sa position d'herméneute, Jenny reproche à la nouvelle approche, bâtie à tort, selon lui, sur une prétention scientifique (celle qui justement lui aurait valu un succès institutionnel), de viser à faire objectivement apparaître une entité inobjectivable à jamais (l'origine de l'œuvre), de suspendre la relation interprétative en s'engageant dans une masse de documents de genèse, et de réduire la réalité de l' œuvre littéraire à la matérialité assez fragile de son support.

La riposte de la part du généticien ne se fit pas attendre, sous la plume de Pierre-Marc de Biasi, dénommé dans ledit article. Son propos est de tirer au clair « les désarrois de l'herméneute », car tel est le titre de son texte, publié le 14 février 1997 dans le même quotidien. Biasi voit dans l'attitude de Jenny celle d'un passéiste, replié dans le postulat de la clôture du texte et peu enclin à comprendre que l'objet de la génétique n'est pas l'origine insaisissable de l'œuvre mais l'avant-texte à reconstituer, qu'elle complexifie le rapport interprétatif au lieu de l'abolir, et que l'attention à la surface des documents fait bel et bien partie d'un acte de lecture critique. Dans un geste de contre-attaque, le généticien pointe la limite de la lecture herméneutique en se demandant : « Que penser des interprétations qui, à l'abri de cette fameuse "clôture", se trouvent en contradiction

10 *Le Texte et l'avant-texte*, Larousse, 1972.

11 Voir par exemple Louis Hay et al., *Le Manuscrit inachevé. Écriture, création, communication*, Éditions du CNRS, 1986.

12 Voir les anciens numéros de la revue *Genesis. Manuscrits, Recherche, Invention*, Jean-Michel Place. Sur le fondement théorique de la génétique, voir aussi une réflexion critique de Kazuhiro Matsuzawa, « L'herméneutique des manuscrits » (en japonais), *Bungaku*, vol. 11, no. 5, 2010, pp. 50–62.

13 Louis Hay, *La littérature des écrivains*, *Questions de critique génétique*, José Corti, coll. « Les Essais », 2002, p. 89 et suiv.

fragrante avec ce que nous disent les brouillons de l'œuvre ? ».

On trouvera encore la réplique différée de Jenny dans un article en 2002 où ce dernier reprend son argument en le nuançant de façon stratégique[14]. Plutôt que de récuser globalement la génétique, l'herméneute signale d'abord ses fluctuations en en suggérant trois courants, qui, selon lui, ne seraient pas toujours conséquents les uns avec les autres sur le plan conceptuel : 1) Néo-philologie, 2) Poétique de l'écriture, 3) Archivisme de la trace. Le premier courant a pour objectif d'interpréter l'œuvre à partir de l'examen de ses différents états. Les deux derniers ont chacun un objectif final autre que l'analyse du *texte* proprement dite : le deuxième vise à traquer les gestes de textualisation et de formulation, enfin le troisième, antitextualiste, à envisager les traces scripturales sur le mode du « paradigme indiciel »[15]. Il est vrai que la cible centrale de l'article est le troisième courant, qui risquerait, en symbiose avec l'hypertexte, d'être réduit à un simulacre de son objet[16]. Mais pour les deux premiers, le critique marque également une ambiguïté terminologique, et par là même méthodologique, des généticiens, qui désignent par le terme *écriture* deux choses distinctes : écriture-processus et écriture-signifiance[17]. Or la cohérence voudrait qu'il s'agisse soit de travailler sur le mouvement même de l'invention, irréductible à tout texte, soit d'opérer une lecture des versions successives — pour chacune desquelles la génétique n'a en réalité d'autre outil que l'analyse « structurale ». Une fois la distinction faite, l'herméneute dénonce dans la première branche génétique un esprit philologique, parce qu'elle entend « étayer le sens de la Lettre en cherchant des garanties herméneutiques dans l'histoire du texte ». Aussi affirme-t-il avec force, pour défendre la cause de sa méthode et en répondant particulièrement au reproche de Biasi que « le repérage d'une direction sémantique différente dans les brouillons est impuissant à démentir une hypothèse interprétative formulée à propos d'un texte achevé »[18].

Dans cette mesure, le dialogue polémique noué et renoué entre les deux spécialistes débouche sur une variante du séculaire débat philologico-herméneutique. Un tel conflit, bien prévisible à vrai dire, n'échappe pas à Gérard Genette à qui nous allons nous référer maintenant. Le poéticien recourt à la célèbre comparaison saussurienne pour bien localiser l'axe d'affrontement entre les deux positions :

> Le débat, ou plutôt le partage, entre genèse et structure m'évoque toujours la célèbre page où Saussure compare l'évolution de la langue au déroulement d'une partie d'échecs : à n'importe quel moment de jeu, le système synchronique des positions est « affranchi de ses antécédents ; il est totalement indifférent qu'on y soit arrivé par une voie ou par une autre ; celui qui a suivi toute la partie n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter l'état du jeu au moment critique ; pour décrire cette position, il est parfaitement inutile de rappeler ce qui vient de se passer dix secondes auparavant »[19].

Tout en préconisant de « distinguer *a priori* aussi nettement que possible ces deux activités critiques », Genette n'en ajoute pas moins une réserve importante :

> Mais cela ne signifie pas qu'elles n'entretiennent aucune relation : après tout, l'œuvre

14 Laurent Jenny, « Hypertexte et Genèse. Naissance d'un grand récit », *Littérature*, nº 125, 2002, pp. 55–65.
15 *Ibid*., p. 57.
16 *Ibid*., p. 64.
17 *Ibid*., pp. 55–56.
18 *Ibid*., p. 56. Jenny cite ici une remarque de Biasi analogue à celle que ce dernier lui a lancée dans sa réplique précédente : « Que penser d'une interprétation structurale du texte qui serait sans rapport ou même contradictoire avec ce que les brouillons de ce texte mettent en évidence ? » (« Qu'est-ce qu'un brouillon ? », Michel Contat et Daniel Ferrer (dir.), *Pourquoi la critique génétique ? Méthodes, théories*, CNRS Éditions, 1998, p. 58).
19 « Un de mes écrivains préférés », *Figures IV*, Seuil, 1999, p. 294.

littéraire n'est pas une pratique aussi autonome, et exhaustivement définie par ses « règles constitutives », que les jeux d'échecs (ou autre)[20].

Le critique évoque à cet égard un certain nombre d'observations, qui, à notre sens, donnent à repenser la visée interprétative de la génétique[21]. Ainsi, signale-t-il, une appréciation esthétique du texte n'est pas nettement séparable d'une évaluation *artistique* qui se réfère au contexte historique. Remarque que l'on peut articuler à ce qui a été consigné lors d'un précédent colloque, « Entre la philologie et l'herméneutique », en 2010 : pour le lecteur, les virtualités du texte s'activent toujours dans un double contexte, celui de sa genèse et celui de sa réception. Il serait alors artificiel de trancher l'opposition entre la lecture « positiviste » et l'interprétation actualisante[22]. On note d'ailleurs que l'attention de plus en plus active portée à la question de l'*historicité*[23] et, corollairement, la régression de la théorie du texte laissent aujourd'hui peu de marge de jeu à la pratique d'une lecture purement structurale du texte final. A titre d'exemple pour l'historicité, les transformations médiatiques (journaux, revues, fonctionnant comme un support stratégique de la publication de textes littéraires) et l'inscription du savoir moderne dans l'espace littéraire constituent autant de pôles parmi les plus actifs des études portant sur la littérature du XIX^{e} siècle, ce qui accorde à la génétique un rôle important[24]. Et tout ceci correspond à l'intérêt culturel qui, de nos jours, se renouvelle dans un monde où les médias, supports et modalités de communication connaissent une profonde mutation.

Genette rappelle d'autre part que les avant-textes font également l'objet d'une lecture littéraire[25]. L'exploration d'un dossier de genèse entretient l'enquêteur dans une relation non seulement scientifique mais aussi et surtout esthétique. La lecture génétique permet alors une expérience de différenciation : rencontrer l'inattendu, observer la subversion de sens, assister à l'explosion de l'imaginaire littéraire. A l'inverse, le texte, confronté à l'avant-texte, cesse d'être celui qu'il était sans une telle consultation, en changeant de lisibilité et de visibilité[26]. En effet, dans une table ronde sur la génétique, Paul Ricœur parle de « réinvestir les états antérieurs dans le texte final », pour suggérer que « les avant-textes doivent devenir des intertextes afin d'encourager une compréhension par contraste »[27]. Dans ces conditions, la lecture génétique aurait de fortes chances de conduire à une interprétation renouvelée du texte. C'est là qu'elle est invitée à faire ses preuves en étant à la hauteur de ses revendications théoriques.

Pour notre part, et en guise de mot de la fin, nous donnerons un exemple de lecture génétique, en exploitant les potentialités qu'elle comprend en matière d'interprétation, à partir du corpus du *Père Goriot* de Balzac. Intéressons-nous aux dernières lignes du roman, où le héros lance son défi à la société parisienne. Voici la version finale telle qu'elle est familière aux lecteurs.

Rastignac, resté seul, fit quelques pas vers le haut du cimetière et vit Paris tortueusement

20 *Ibid*., p. 295.
21 *Ibid*., pp. 295–296.
22 Kazuhiro Matsuzawa (dir.), *Entre la philologie et l'herméneutique*, Université de Nagoya, 2011, « Introduction », p. 9.
23 « Le plus grand acquis théorique des trente dernières années en matière d'études littéraires est certainement la familiarité, désormais réelle et précise, avec la notion d'*historicité*. Les événements, les concepts, ou les mots, sont envisagés dans l'histoire de leur constitution comme objets de pensée, comme référence par des sujets actifs, eux-mêmes déterminés par leur histoire propre, comme formes d'expérience, en somme » (Éric Bordas, « Introduction », *Romantisme*, nº 148, « Style d'auteur », 2010, p. 3).
24 Voir, par exemple, Norioki Sugaya, *Flaubert épistémologue*, Amsterdam / New York, Rodopi, 2010, et Jacques Neefs et Takayuki Kamada (dir.), *Balzac* et alii. *Génétiques croisées. Histoires d'éditions* (à paraître).
25 De son côté, Almuth Grésillon ne manque pas de noter que « l'avant-texte […] vient augmenter les corpus lisibles de la littérature » (*Éléments de critique génétique*, PUF, 1994, p. 17).
26 Voir Kazuhiro Matsuzawa, « Une réflexion herméneutique sur la génétique textuelle » (en japonais), Shoichi Sato et al., *Horizon of Integrated Texte Science*, Nagoya University, 2007, pp. 67–68.
27 « Regards sur l'écriture », Louis Hay (dir.), *La Naissance du texte*, José Corti, 1989, pp. 218–219.

couché le long des deux rives de la Seine où commençaient à briller les lumières. Ses yeux s'attachèrent presque avidement entre la colonne de la place Vendôme et le dôme des Invalides, là où vivait ce beau monde dans lequel il avait voulu pénétrer. Il lança sur cette ruche bourdonnant un regard qui semblait par avance en pomper le miel, et dit ces mots grandioses : « A nous deux maintenant ! »

Et pour premier acte du défi qu'il portait à la Société, Rastignac alla dîner chez madame de Nucingen[28].

Sans examiner ici pas à pas la série des états successifs, contentons-nous de convoquer le manuscrit autographe du roman, qui donne la version suivante :

Bientôt il fut seul. Il fit quelques pas vers le haut du cimetière, et voyant ce Paris ~~serpent~~ tortueusement couché ~~s~~/le long des deux rives de la Seine où commençaient à briller les ~~f~~ lumières. Sa vue s'attacha presque ~~..~~ avidement ~~sur~~ entre la colonne de la place Vendôme et ~~les in~~ le dôme des invalides, là où vivait ce beau monde dans lequel il ~~voulait~~ avait voulu pénétrer, et en jettant [*sic*] sur cette ~~civilisation~~ ~~l~~/ruche bourdonnante un regard qui en pompait le miel ~~[- à nous~~ il dit ce mot suprême [— à nous deux maintenant. [Et il revint à pied rue d'Artois[29].

Derrière le choix de l'expression « ruche bourdonnante » se profile une autre expression, celle de « civilisation », certes annulée au fil de la plume, mais dont la trace n'est pas sans intérêt. Cette variante nous permet d'assister au glissement d'une désignation métonymique (Paris comme quintessence de la civilisation) vers une métaphore animale. Celle-ci, on le sait, est chère au romancier qui entendra articuler le concept de sa grande œuvre autour de l'analogie « humanité / animalité », exposée dans l'« Avant-propos » de *La Comédie humaine*[30] et d'ores et déjà largement exploitée dans le début du roman qui nous occupe[31]. Une telle virtualité comparative, qui apparaît dans un premier temps comme une concurrence paradigmatique, se déploie ensuite, lors d'une réédition, sous la forme d'une isotopie narrative : pomper le miel de la ruche, dîner au sein de la Société. On voit alors que, de la description initiale à la scène finale, les deux extrémités du récit se rejoignent sur le principe de l'analogie.

De la sorte, la masse des dossiers de genèse recèle d'innombrables traces d'intervention à parcourir, ceci en vue de lire sous un jour nouveau le texte de l'œuvre. Au bout de cet examen, notre conclusion sera donc positive quant à la question de la vertu interprétative de la génétique.

28 Balzac, *La Comédie humaine*, édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 12 vol. (désormais abrégée en *Pl.*), 1976–1981, t. III, p. 290.

29 Lov. A183, f° 72r°. Dans notre transcription, les points barrés désignent autant de lettres annulées indéchiffrables. La barre oblique indique une surcharge.

30 *Pl.*, t. I, p. 7.

31 Voir à ce propos l'analyse détaillée par Takao Kashiwagi de la description « zoologique » de la Maison Vauquer (« "Savoir" dans *Le Père Goriot* » (en japonais), *Memoirs of the Graduate School of Letters*, n° 42, Osaka University, 2002, pp. 6–10).